Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 34 (1986)

Artikel: Le Mouvement international de la Réformation, les conditions de la commande d'une sculpture monumentale, Genève 1902-1917
Autor: Frey, Pierre A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728671

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Mouvement international de la Réformation, les conditions de la commande d'une sculpture monumentale, Genève 1902-1917

Par Pierre A. Frey

1. L'histoire discrète d'une initiative bien pensée

L'idée d'ériger à Genève un monument à la mémoire de Calvin prend forme au milieu du XIX[e] siècle[1]. En 1862, quelques personnalités proposent d'élever un monument à Calvin à l'occasion du troisième jubilé centenaire de sa mort[2]. Les initiateurs se défendent d'élever une statue à «qui ne voulut pas même que l'on plaçât une pierre sur sa tombe». L'édification d'un hôpital est jugée trop coûteuse. Ils envisagent alors la construction d'un édifice qui pourrait offrir des salles d'école, de classe du soir «pour ouvriers» ainsi qu'une grande salle pour divers usages, en particulier pour des «appels de la Parole de Dieu»[3]. Le quartier est choisi en fonction des besoins d'une telle affectation. On propose la rive gauche, non loin du lac. Cette idée est à l'origine de l'édification du *Calvinium*[4], appelé ultérieurement salle de la Réformation.

L'idée d'un monument refait surface en 1902 par un article d'Auguste Chantre, professeur à la Faculté de théologie[5] et une lettre qu'il adresse à Charles Borgeaud, professeur d'histoire et de droit constitutionnel, pour lui demander de s'associer à une telle entreprise. L'idée du professeur Chantre est d'«ériger en 1909 (un monument) à Calvin, à la Réforme et à Servet»[6]. Il souhaite placer le projet «d'emblée sur le terrain historique, où il y a moins de fondrières que sur le terrain confessionnel et dogmatique»[7]. Toujours dans cette lettre, il est fait mention du rôle que pourraient jouer les protestants anglo-saxons, auprès desquels Charles Borgeaud est bien introduit, pour la réussite de l'entreprise. Auguste Chantre évoque le 5 juin 1909 comme échéance possible. Cette lettre, par la référence à la mémoire de Michel Servet et par la mention des protestants de l'étranger, prend en compte les problèmes tactiques qu'il faudra surmonter pour réaliser à Genève un monument à Calvin et à la Réformation. L'anonymat de l'article de 1902, le secret qui entoure les préparatifs, ainsi que l'ensemble des décisions portant sur les questions essentielles jusqu'en 1906, indiquent que, dans l'esprit de ses initiateurs, une telle entreprise n'allait pas nécessairement de soi dans la Genève du début du siècle[8]. Charles Borgeaud accepte de collaborer à cette entreprise et en devient rapidement le personnage clé. Le sculpteur Maurice de Broutelles, dit Maurice Reymond[9], soumet en 1903 à Auguste Chantre[10] l'esquisse d'un avant-projet. C'est cette esquisse qui est présentée à une première réunion élargie qui se tient le 27 mai 1904 chez Charles Borgeaud à Onex[11].

De mai 1904 à juin 1905, ce comité provisoire d'études, emmené par Charles Borgeaud, élabore les grandes lignes du projet: il définit le cadre du programme historique du monument et ses caractéristiques essentielles.

Ces données ne varieront guère par la suite, en dépit d'un débat public parfois très vif, des hésitations sur la question de l'emplacement et un concours international d'architecture qui connut un très large succès. Si l'on en croit le pasteur Alexandre Guillot, la genèse de l'idée d'un monument adossé[12] remonte à l'hiver 1903-1904. A cette époque, seuls Auguste Chantre, Charles Borgeaud et Maurice Reymond travaillent au projet. L'esquisse de Maurice Reymond (perdue) est présentée sous forme de maquette à l'assemblée privée du 27 juin 1905[13]. Il devait sans doute s'agir d'un projet pour un monument figurant de près ou de loin un mur, et destiné à prendre place aux Bastions, sur l'emplacement de l'enceinte du XVI[e] siècle. Guillaume Fatio écrit plus tard à ce propos: «Nous avons d'abord pensé qu'un monument se dressant sur une rotonde à créer au niveau de la rue de la Croix-Rouge, près de l'orangerie [du palais Eynard], serait d'un heureux effet»[14]. En 1906, Maurice Reymond, dans une lettre adressée à Guillaume Fatio, souscrit à l'idée du monument adossé: «Cela lui [à l'artiste] permet de composer son monument comme un tableau qui serait encadré et appuyé contre une paroi»[15]. Dans un rapport non daté, il donne une description exhaustive de son esquisse[16]. En 1908, c'est ce même Maurice Reymond que nous retrouverons, associé aux architectes Alphonse Laverrière et Jean Taillens pour le projet victorieux du concours. Il présente simultanément un projet individuel: *Spero lucem* (fig. 1). La confrontation du texte et de l'image confirme l'hypothèse de l'étroite parenté entre la description que Maurice Reymond fait de sa première esquisse et la photographie du projet de 1908. La lecture du cartouche de ce dernier[17] lève une bonne partie des hésitations: de la première esquisse (1904-1905) au concours de 1908, le projet de Maurice Reymond n'a guère varié quant au parti et au traitement des éléments de la sculpture.

On peut tenir pour quasi certain que l'idée du monument adossé, du mur, est à mettre au compte de Charles Borgeaud[18], bien qu'il s'en défendît et en attribuât la paternité aux architectes supposés s'être inspirés de son ouvrage sur *l'Académie*, où il avait cherché «à caractériser l'œuvre de

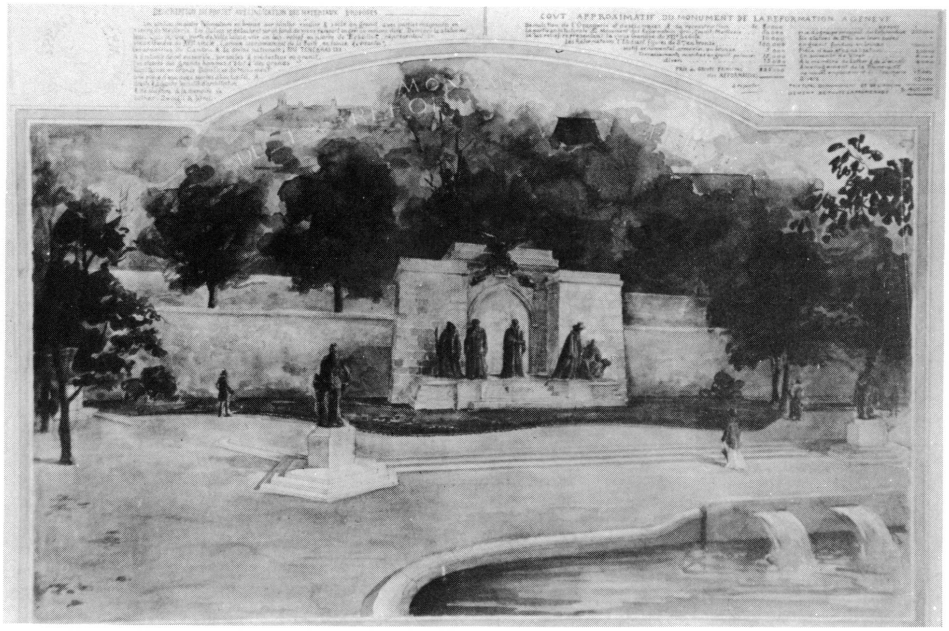

1. Maurice Reymond. Concours MIR, 1908, projet *Spero Lucem.*

Calvin en rappelant le rempart auquel il conduisait ses étudiants, au sortir de l'auditoire»[19].

En juin 1905, le comité provisoire d'études convoque une assemblée élargie mais toujours confidentielle[20]. Charles Borgeaud y énonce les différentes possibilités de célébrer l'anniversaire de 1909 et plaide le caractère populaire de la commémoration. Il avance l'idée d'un monument demandé conjointement à l'architecture et à la sculpture: «Ce serait une page d'histoire universelle, écrite en gros caractères, de façon à être lue de tous»[21]. Borgeaud souligne la nature laïque de l'entreprise et son ouverture aux protestants de l'étranger. S'agissant «d'étudier une forme populaire de commémoration, qui fût impressive pour tous, travailleurs de la pensée et travailleurs de l'outil», les initiateurs avaient écarté d'emblée l'idée de créer à cette occasion un musée, une bibliothèque ou une chaire universitaire[22].

Pour ce qui est de sa pensée historique, Charles Borgeaud s'inspire directement de Michelet et de son *Histoire de France*[23], c'est à cette source qu'il puise le principe de son programme historique: Calvin entouré de ses épigones; il se contentera de l'élargir à Coligny, à Guillaume le Taciturne, à Cromwell, et aux «pères pèlerins». Idéologique par nature, la démarche de Charles Borgeaud n'en poursuit pas moins des objectifs très concrets. Au dehors, à la diaspora réformée, il s'agit d'affirmer la spécificité de la place de Genève dans les échanges internationaux[24]. Berceau de l'esprit du capitalisme, la Rome protestante entend bien toucher les dividendes qui lui reviennent. A l'intérieur, il faut consolider l'emprise morale sur les masses populaires, d'immigration récente[25], il faut accroître la puissance d'assimilation de Genève[26], c'est bien entendu à l'école qu'incombe cette noble tâche[27]. A l'assemblée de juin 1905, la présentation de l'esquisse de Reymond s'accompagne d'une référence à d'autres monuments[28]. A cette époque, les membres du comité provisoire d'étude écartent encore l'idée d'un concours international[29], ils ne disposent pas des moyens nécessaires et craignent que l'idée d'un monument commémoratif ne puisse être interprétée valablement à l'étranger. Quitte à ce que la valeur artistique en pâtit, ils préfèrent l'œuvre d'un enfant du pays: «Ce que le monument pourrait perdre en valeur purement artistique, il le regagnerait, selon nous, en valeur commémorative»[30]. Cette dernière affirmation situe bien l'importance que revêt aux yeux des initiateurs l'avant-projet élaboré à leur instigation. Ils travaillent en tout cas avec la conviction qu'il sera effectivement réalisé un jour. Si la part exacte des trois protagonistes de cette première phase est difficile à déterminer, on peut affirmer que Maurice Reymond[31] et Auguste Chantre ont eu, les premiers, l'idée d'un monument à Calvin ou à la Réformation. Auguste Chantre fait appel à Charles Borgeaud pour donner tout à la fois une base historique et spirituelle à l'entreprise et lui procurer une surface sociale garante du succès. La collaboration des trois hommes est sans aucun doute dominée par Charles Borgeaud[32].

2. *La quête d'une audience publique*

A la suite de l'assemblée élargie de juin 1905, une réunion secrète désigne le 24 juin, un «comité d'initiative définitif» présidé par Lucien Gautier. Ce comité fait afficher en juin 1906 sur les murs de la ville un *Appel à la population de Genève*[33] pour «l'érection d'un monument public élevé à l'œuvre de Calvin, envisagé au large point de vue de l'histoire» (sic).

Ce placard convoque à une assemblée publique qui a lieu le 25 juin 1906. Cette dernière se réunit et entérine la création de l'Association du monument de la Réformation (AMR) et élit un comité. A cette occasion, le nouvel adhérent reçoit, en même temps que sa formule d'inscription, le bulletin de vote et les statuts. La procédure est pour le moins expéditive. Les discours prononcés lors de cette assemblée n'apportent guère d'éléments nouveaux, l'enjeu est avant tout d'élargir la base du comité et d'assurer sa percée publique. Au cours de la réunion, Charles Borgeaud rend compte des contacts établis à l'étranger. L'apparition publique de l'AMR et le commencement de la récolte de fonds fait surgir aussitôt un large débat au sujet de l'emplacement sur lequel doit être élevé le monument en question.

3. *Le débat sur la question de l'emplacement*

Premier acte, le 14 novembre 1906, Guillaume Fatio[34], qui dirige la section du monument de l'AMR[35] fait adopter un rapport[36] qui prévoit l'édification du monument sur l'esplanade de la promenade des Bastions à l'angle des rues de Candolle et de Saint-Léger. Cette décision prise à l'unanimité intervient au terme d'un premier débat qui a vu surgir les propositions les plus variées. L'emplacement prévu initialement, une rotonde à créer au niveau de la rue de la Croix-Rouge, près de l'orangerie et sur le site de l'enceinte historique de Calvin, est abandonné, à la suite d'un refus des autorités municipales[37]. Dans son rapport à l'AMR, Guillaume Fatio passe en revue l'ensemble des sites proposés jusqu'ici et leurs mérites respectifs:

- les abords de la cathédrale Saint-Pierre[38]; le charme de l'emplacement issu des vieilles façades serait troublé par l'introduction d'un monument disproportionné aux dimensions de l'espace disponible (fig. 2);
- la Taconnerie, le Puits Saint-Pierre, l'Evêché, le Bourg-de-Four et la terrasse de la Treille sont rejetés pour des raison identiques[39];
- le Molard, la Fusterie, Longemalle et la Place-Neuve auraient convenu si leurs dimensions eussent été suffisantes, ces rues et ces places rappellent l'époque de la Réformation;

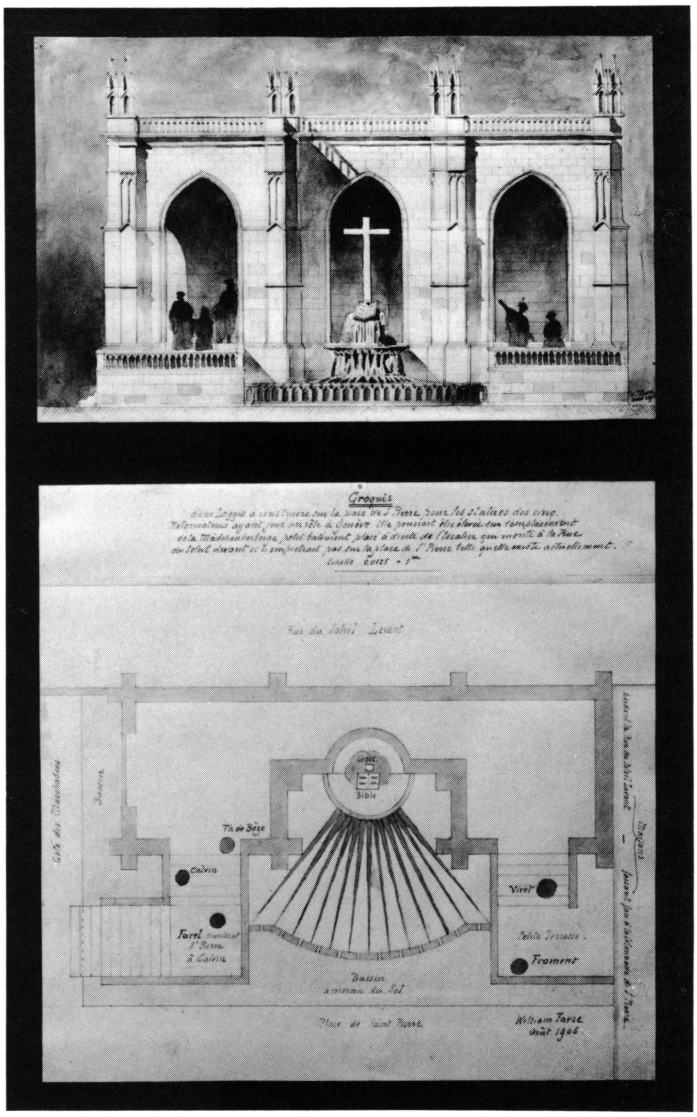

2. William Favre. Croquis d'une loggia à construire sur la place Saint-Pierre pour les statues des cinq réformateurs, août 1906.

- la terrasse de l'Observatoire qui a trouvé en Marc Camoletti, architecte du Musée d'art et d'histoire (1904), un fervent défenseur et en Maurice Reymond[40], un adversaire acharné; pour répondre à l'imposante masse du musée, il eut fallu édifier un monument de caractère architectural grandiose; de plus, l'espace n'eut pas été disponible immédiatement; l'orientation et l'éclairage furent, eux aussi, critiqués;
- l'extrémité de la promenade Saint-Antoine, côté lac, à proximité immédiate du collège Calvin, fut jugée peu favorable en raison des risques de vandalisme[41].

S'il est des arguments d'ordre esthétique ou urbanistique qui font éliminer successivement tous ces différents sites possibles, ils ne sont pas, à eux seuls, déterminants. Un autre critère, implicite, semble jouer un rôle décisif: c'est l'adéquation du site à la nature historique et populaire de la célébration à venir. On attend de l'emplacement qu'il soutienne le langage qui va être tenu et on ne saurait lui pardonner la moindre fausse note. A ce titre, les arguments avancés en faveur de l'emplacement de l'esplanade des Bastions ne sont guère convaincants: s'il est jugé convenable, proche de l'Université, «fille de l'Académie de Calvin», de dimensions suffisantes, il n'a pas suscité l'enthousiasme, son éloquence propre laisse largement à désirer. Il n'en est pas moins soumis à l'approbation du Conseil administratif.

Second acte: comme pour répondre à ce choix de l'AMR, le débat sur la question de l'emplacement reprend de plus belle. La décision de l'AMR ressemble à une fausse sortie, la discussion dure une année jour pour jour, le temps d'en arriver là où Charles Borgeaud a toujours voulu en venir. Le 16 janvier 1907, Guillaume Fatio lance l'idée d'élever le monument à la pointe septentrionale de l'Ile[42]. Cette possibilité est envisagée avec force détails et jusque dans ses conséquences financières concrètes. Les autorités municipales, consultées[43], donnent une réponse de principe favorable. Mais l'incertitude qui règne quant à l'affectation et l'aménagement définitifs de l'Ile provoque l'abandon de cet emplacement. Maurice Turrettini[44] publie le 1er février une contribution au débat de l'emplacement du monument de la Réformation[45]. Pour Maurice Turrettini, le sujet, l'interprétation et le cadre sont indissociables. Pour un monument d'histoire, destiné à l'édification des masses, ce facteur est essentiel. Dans ce texte, l'auteur s'exprime à propos de divers emplacements, toujours en fonction des principes énoncés plus haut. Deux emplacements sont évoqués alors pour la première fois:

- l'entrée de la rade, les jetées; le monument y paraîtrait minuscule et tournerait le dos à la ville;
- le pont de la Machine; Maurice Turrettini le juge dépourvu de signification.

L'auteur attaque ensuite la décision de l'AMR. L'esplanade des Bastions n'offre pas un cadre adéquat au monument: «Son cadre, c'est la vieille Genève, où Calvin a vécu, où tout se rattache à lui». «En le plaçant dans ce cadre vous augmentez le caractère et l'effet du monument et c'est là, et seulement là, que vous aurez la note juste.» «La solution dans cet endroit (l'esplanade) serait alors le monument joli, dans un jardin public, banal et bien peigné comme tous les jardins publics (...), j'y chercherai des faunes rieurs ou grimaçants, mais que ferait la Réforme de Calvin dans ce milieu aimable (...)»[46]. Aux yeux de Maurice Turrettini, un seul endroit répond aux exigences qu'il lui assigne: c'est le nord du parc des Bastions, le secteur du jardin botanique et de l'orangerie du palais Eynard. S'appuyant sur un plan de situation, il s'emploie à réfuter un à un les arguments opposés à cette solution: le manque d'axe avec le bâtiment de l'Université[47], le contrebas formé par les Bastions et la rue de la Croix-Rouge, la suppression de l'orangerie. Le premier, il explique l'intérêt architectural du parti qui peut être tiré de la situation en contrebas. La réplique ne tarde guère; le 19 janvier, par un article signé de son secrétaire, Camille Martin, la Fédération des sociétés artistiques[48] exprime son opposition catégorique à l'emplacement dit du Jet-d'eau des Bastions (jardin botanique). Cette puissante société invoque des raisons d'esthétique et de convenance à l'égard du jardin et se prononce en faveur de l'Observatoire. Les prises de position de ces ténors sont répétées, amplifiées et variées à l'infini par tout le petit monde de ces particuliers qui meublent leurs loisirs en écrivant aux journaux. Enfin, en octobre 1907, le comité de l'AMR ratifie cette nouvelle proposition de son bureau et présente au Conseil administratif de la ville une demande de concession pour l'esplanade du parc des Bastions. Une commission du Conseil municipal donne un préavis favorable, mais la proposition est rejetée par le Conseil[49]. Ce dernier tient à préciser qu'il ne s'agit nullement d'une opposition de principe, il engage l'AMR à demander pour le monument l'emplacement... de l'ancien jardin botanique! Toutefois, le 6 décembre, le Conseil municipal adopte, sur proposition du Conseil administratif, l'arrêté fixant l'emplacement du jardin botanique[50].

4. Les deux concours

Nous avons vu qu'en 1906, l'idée d'un concours avait été rejetée dans son principe. En coulisse, Maurice Reymond, auteur du premier projet, s'affaire pour éloigner le spectre d'un concours qu'il a quelques raisons de redouter[51]. Mais, à l'assemblée du 24 octobre 1907[52], Charles Borgeaud donne lecture d'un rapport concluant à l'adoption par l'AMR du programme du concours. La documentation laissée par Borgeaud, si riche en explications à propos de tout, est curieusement muette sur les raisons de ce revirement[53]. On peut avancer l'hypothèse selon laquelle la procédure du concours international avait constitué une sorte de gage vis-à-vis des souscripteurs étrangers, anglo-saxons en particulier. A la fin de 1907, le bulletin de l'AMR fait le point des contacts internationaux et peut faire état de relations dans les pays suivants: Ecosse, Allemagne, Etats-Unis, France et Belgique. Cette diaspora réformée serait peut-être disposée à payer davantage, encore voudrait-elle avoir son mot à dire. Le projet de programme de concours présenté par Charles Borgeaud le 24 octobre 1907 et publié aussitôt dans le bulletin de l'AMR[54] est rigoureusement identique à celui du programme officiel du concours international du 15 mars 1908[55]. Par cette publication officieuse, les artistes du cru bénéficient d'un avantage de plus de cinq mois[56] sur

les concurrents étrangers, ils disposent ainsi de près du double de temps! Qu'il s'agisse ou non d'une manœuvre destinée à influencer l'issue du concours importe peu, mais elle a de quoi surprendre. Un seul élément fait défaut en octobre 1907: la décision officielle au sujet de l'emplacement définitif.

Le programme du concours dispose qu'il doit s'agir d'un «monument historique» qui représente «des figures et des faits précis», «un monument populaire, accessible à chacun, compréhensible pour tous et dont l'explication puisse être rattachée aux données que l'instruction générale fournit dans l'école publique». Il fixe un certain nombre de figures historiques dont la présence est souhaitée impérativement: les quatre réformateurs, Coligny, Guillaume le Taciturne, Frédéric Guillaume de Brandebourg. Il précise que le monument doit être international. Au nombre des dispositions facultatives, on trouve la possibilité de réaliser des bas-reliefs, dont les thèmes doivent être empruntés à l'histoire du XVI[e] et du XVII[e] siècle. Dans ses grandes lignes, ce programme ne diffère guère des éléments décrits par Charles Borgeaud à l'assemblée convoquée en 1905 par le «comité provisoire d'études».

L'attribution par le Conseil administratif de l'emplacement du jardin botanique souleva une nouvelle opposition de la part de la Fédération des sociétés artistiques, qui menace d'en appeler à l'opinion publique. Cette ultime offensive est prise très au sérieux par Charles Borgeaud, qui voit son projet menacé au moment même où il pouvait le voir aboutir. L'AMR engage des négociations avec la FSA et une réunion a lieu à l'Athénée le 18 décembre[57] pour trouver un accord: «L'entente s'est faite tout naturellement, d'une part, sur l'acceptation sans réserves de la décision municipale et, de l'autre, sur le remaniement du projet de concours, de façon à tenir compte des conditions d'exécution imposées par le choix du nouvel emplacement. Concrètement, cet accord se traduit par l'introduction dans le programme d'une clause qui impose l'obligation «de respecter le site pittoresque et le cachet historique» [de l'emplacement] et oblige à ce qu'il soit «conçu de manière à former un tout harmonique avec la promenade»[58]. Cette dernière remarque fait dire à Charles Borgeaud dans son rapport que l'accord conclu a été obtenu «au prix de l'abandon de certaines possibilités, de diverses interprétations artistiques de l'idée générale, chères à plusieurs»[59]. Il est difficile de savoir ce qui était plus particulièrement visé ici, de quelle solution MM. Horace de Saussure et L. Bovy[60] n'ont pas voulu entendre parler. Il pourrait s'agir du projet Maurice Reymond que l'AMR promène dans ses cartons depuis des années à des fins propagandistes. Ce dernier se caractériserait, si l'on en croit Guillaume Fatio, par une rotonde en saillie sur la rue de la Croix-Rouge. Toujours dans son rapport, Charles Borgeaud signale que «le projet demandé à l'artiste pourra ne comprendre à leur égard (les suites de statues) qu'une simple disposition architecturale»[61], par cette remarque, il introduit discrètement les notions de concours en deux temps et de réalisation successive.

Le concours en deux temps permet d'obtenir un projet architectural de l'ensemble et de réserver la sculpture des parties[62], ce qui rend possible une réalisation échelonnée. C'est une réponse aux difficultés rencontrées en 1907, année marquée par une crise financière dans plus d'un pays, où l'on n'attendait plus que la décision finale pour lancer la souscription. C'est aussi un moyen d'assurer la prééminence des architectes dans l'élaboration du projet définitif.

Le programme du concours est accompagné d'un «Mémento chronologique et bibliographique pour servir à l'étude du monument de la Réformation à Genève»[63] destiné à faciliter aux artistes les recherches qu'ils jugeraient bon d'entreprendre. Cette brochure contient des notices biographiques des principaux personnages, des indications iconographiques et une bibliographie d'un peu plus de cent titres! Quelques recommandations viennent compléter le programme. On demande que les statues soient disposées de telle sorte que celle de Calvin soit mise en évidence. Enfin, l'exécution progressive et l'éventualité d'un second concours sont quelque peu précisées. «Les statues seront exécutées progressivement, à mesure que les moyens en parviendront au comité général et selon le mode qu'il se réserve de déterminer ultérieurement.» A cet aspect quelque peu mesquin de la mise sur pied du concours international vient se superposer l'élément qui allait lui donner le crédit et l'audience indiscutable dont témoignent les très nombreux travaux remis: à savoir la composition du jury, qui rassemble des personnalités de tout premier plan:
– de Paris, André Bartholomé, peintre, élève à Genève de Barthélemy Menn, mais connu surtout comme sculpteur; Charles-Louis Giraud, architecte, membre de l'Institut;
– de Berlin, Louis Tuaillon, sculpteur; Bruno Schmitz, architecte;
– de Londres, sir George-James Frampton, sculpteur;
Les autres membres du jury sont suisses: le professeur Gustave Gull, architecte, préside le jury, le professeur Louis Gautier représente l'AMR; Alfred Cartier, administrateur des musées de la ville; Horace de Saussure siège en qualité de représentant de la Fédération des sociétés artistiques[64]. Les conditions dans lesquelles ces personnalités ont été réunies, les raisons des choix et les alternatives offertes ne sont pas documentées. Mais on peut penser que les communautés réformées étrangères, sollicitées pour le financement du monument, ont joué dans cette phase un rôle important. Le jury siège au début d'octobre 1908. Y assistent l'ensemble des membres désignés, plus Charles Borgeaud et Victor van Berchem, délégués de l'AMR, qui disposent chacun d'une voix consultative. Les discussions furent assez vives[65]. Sur 71 travaux présentés, 52 sont éliminés au premier tour de scrutin. Trois types principaux sont relevés parmi les travaux restants: «monuments massifs élevés en un point du jardin, monuments répartis et composés dans l'ensemble de la promenade, et monuments adossés et reliés au mur des Réformateurs»[66]. Comme on pouvait s'y

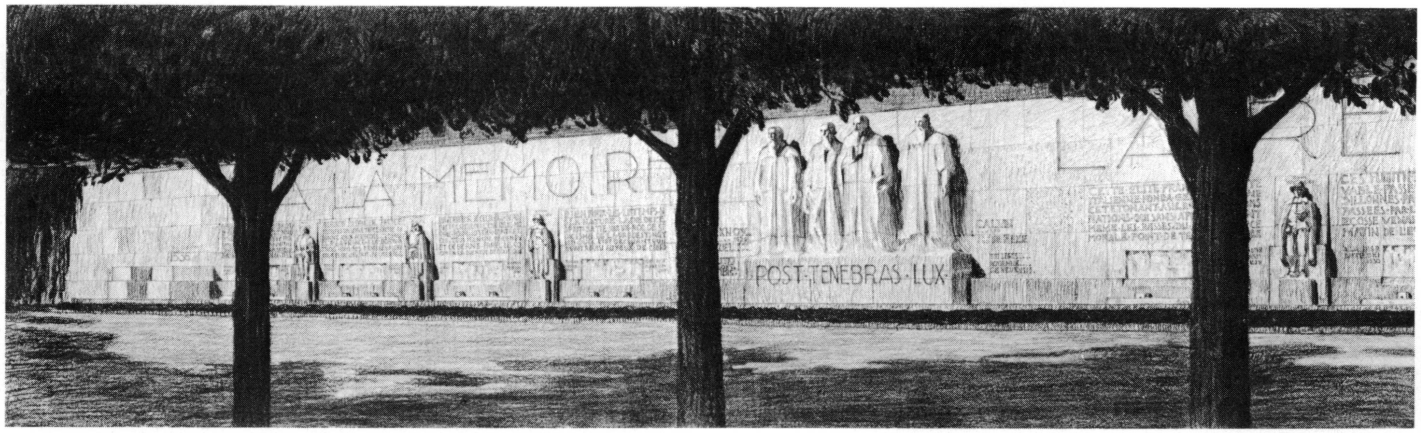

3. Alphonse Laverrière et Jean Taillens. Concours MIR, projet *Le Mur*.

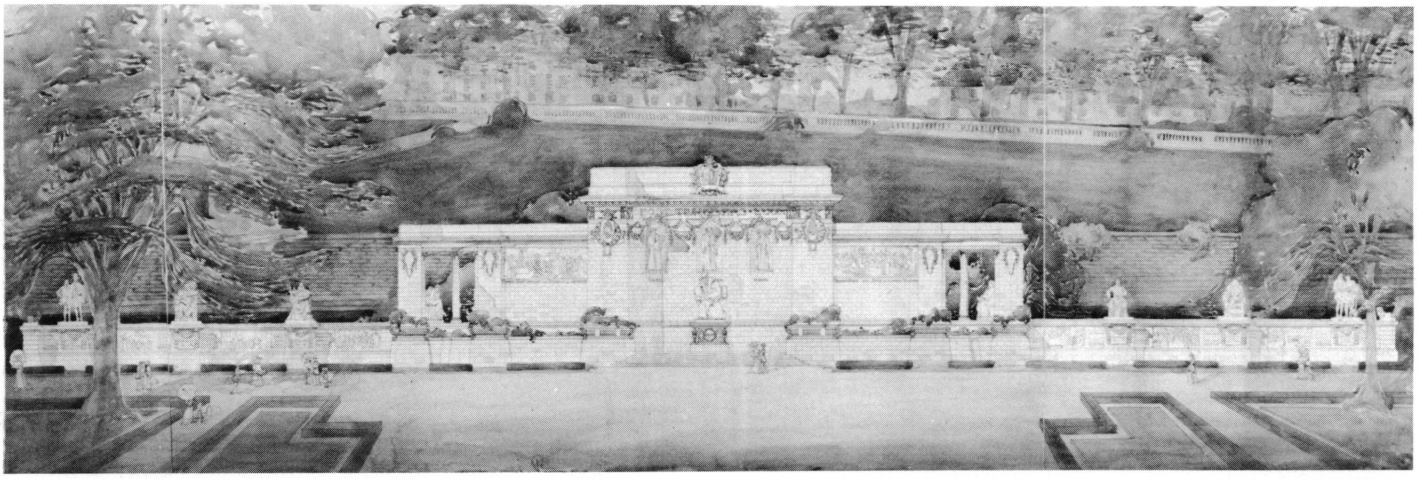

4. Henri-Paul Nénot, Paul Landowski et Henri Bouchard. Concours MIR, projet *Le mur des Réformateurs*.

attendre, le jury se prononce en faveur de ce dernier parti: «A l'unanimité et en principe, le jury est d'avis que l'utilisation monumentale du mur est la solution préférable à toute autre»[67]. Toujours selon le compte rendu, c'est «de l'avis unanime du jury» que le premier prix est attribué au projet n° 52: «le Mur», remis par les ateliers d'architecture Monod & Laverrière, Taillens & Dubois (fig. 3), associés pour la sculpture à Maurice Reymond, mais dont les véritables auteurs sont Alphonse Laverrière et Jean Taillens[68]. La surprenante unanimité du jury est de pure forme.

En effet, dans une note datée d'août 1949, l'architecte lausannois Pierre Quillet, très lié à Alphonse Laverrière, écrit: «Le projet de Laverrière (Reymond sculpteur) fut défendu au sein du jury essentiellement par Bruno Schmitz, le grand architecte allemand et par Gull contre les jurés français, qui accordaient leur préférence à des projets beaucoup plus académiques»[69]. Ce témoignage vient confirmer l'opinion que l'on peut se faire en examinant d'un point de vue architectural et stylistique les travaux présentés par les différents concurrents.

Pour en revenir au premier prix, il faut mentionner que le jury estime «qu'il donne satisfaction uniquement au point de vue architectural». Il propose de procéder, pour la sculpture, à la commande directe auprès des sculpteurs remarqués dans d'autres travaux pour la qualité de leurs œuvres. Le jury décerne un deuxième prix au projet:

n° 41: *Le Mur des réformateurs*, de MM. Henri-Paul Nénot, architecte, Paul Landowski et Henri Bouchard, sculpteurs à Paris (fig. 4);
et sept troisièmes prix ex æquo:
n° 1: *Alma mater*, Guido Bianconi, sculpteur à Turin;
n° 2: *Citadelle de la Réformation*, Paul Becher, sculpteur à Berlin (fig. 5);

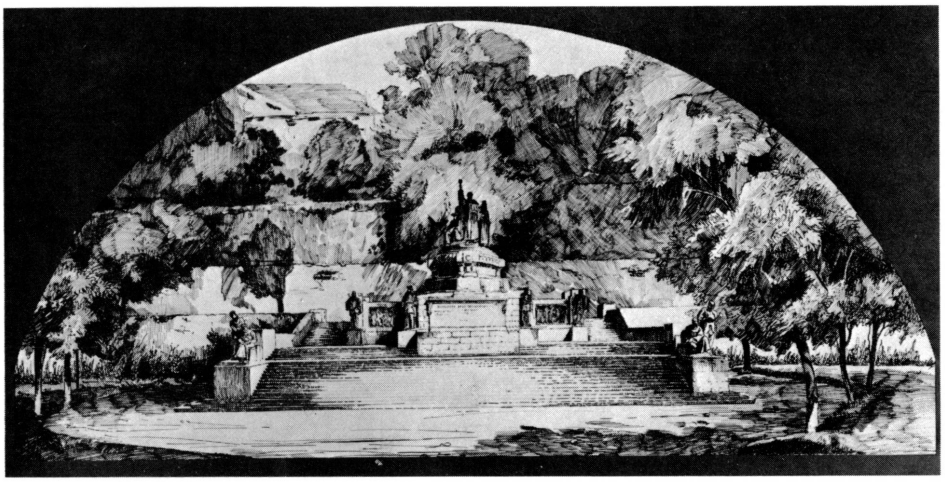

5. Paul Becher. Concours MIR, projet *Citadelle de la Réformation*.

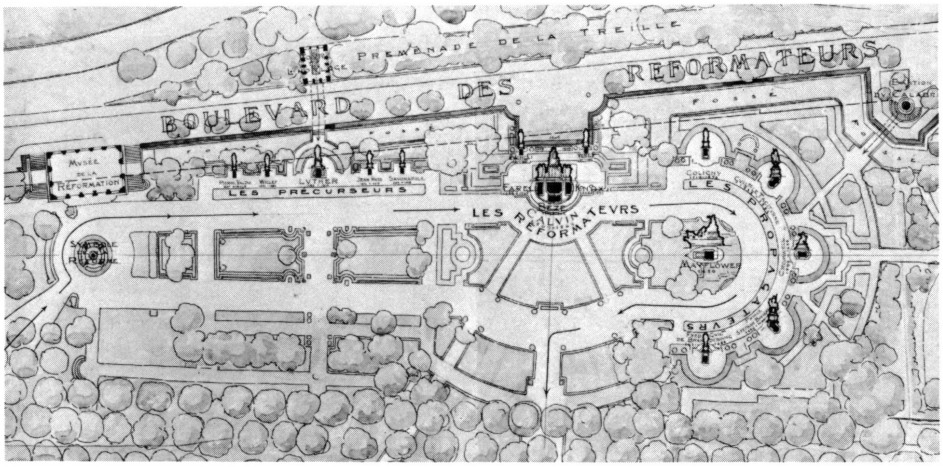

6. Edmond Fatio. Concours MIR, projet *Post Tenebras Lux*, plan général.

7. Edmond Fatio. *Post Tenebras Lux*, détail: l'arrivée du May-Flower.

8. Janos Horvaï. Concours MIR, projet *Jésus*.

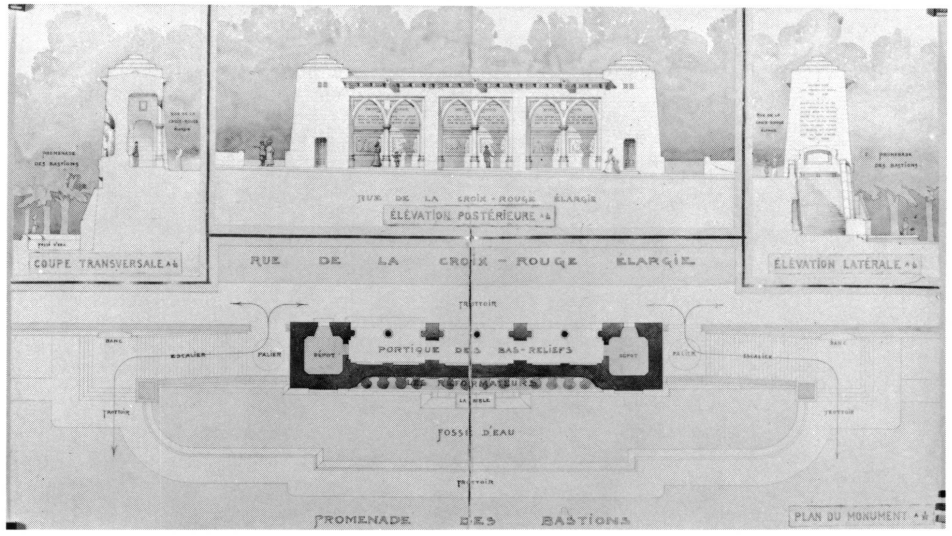

9. J. Fiault. Concours MIR, projet *Leur Mur*.

n° 3: *Post tenebras lux*, Edmond Fatio, architecte à Genève (fig. 6 et 7);
n° 18: *Jesus*, Janos Horvai, sculpteur à Budapest (fig. 8);
n° 26: *Aurora*, Charles Plumet, architecte, et Auguste de Niederhäusern, sculpteur à Berne;
n° 27: *Jubilé*, P. Heurtier, architecte à Paris;
n° 32: *Leur mur*, J. Fiault, architecte à Paris (fig. 9).

Les projets primés sont publiés dans la *Revue polytechnique* et exposés au palais électoral. La plupart sont conservés à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève. Les projets éliminés au premier tour, à l'exception du n° 48, *Spero lucem* de Maurice Reymond[70] (voir fig. 1), ne sont connus que par leur numéro et par leur devise[71], parfois par des commentaires et quelques descriptions publiées à leur propos dans la presse[72]. Au point de vue de la critique des projets, le commentaire de Camille Martin, architecte, historien de l'art et publiciste, présente un très grand intérêt. C'est une des rares figures contemporaines qui joue un rôle dans la phase de préparation et qui garde une distance critique avec l'entreprise du monument. Il écrit:

«L'idée d'élever un monument à la Réforme ne m'a jamais été très sympathique; malgré tout mon bon vouloir, je n'ai jamais pu m'intéresser aux interminables et sottes discussions sur l'emplacement: la lecture du programme si touffu du concours et des copieuses brochures qui l'accompagnaient n'avait fait qu'augmenter mes appréhensions. Se trouvera-t-il au monde un artiste, me disais-je, qui, après avoir lu le mémento bibliographique et chronologique envoyé aux concurrents, aura le courage d'affronter le verdict d'un comité aussi formidablement documenté» (...). «Je ne sais si M. Laverrière et ses collaborateurs ont lu les quelques centaines d'ouvrages dont la consultation leur avait été recommandée, mais ce dont je suis certain, c'est qu'ils ont donné d'un problème difficile la meilleure solution possible.» Outre qu'il salue l'événement «aussi réjouissant qu'inattendu» que constitue le premier prix, Camille Martin évoque le problème de la sculpture de Maurice Reymond. «C'est un morceau qui n'a pas dû coûter beaucoup de peine à son auteur.» Il remarque, non sans ironie, à propos de la composition architecturale du projet Laverrière et Taillens, que, «dans ce cadre sans pareil, les savants pourront inscrire les leçons qu'ils veulent enseigner au peuple; les sculpteurs, même quelconques, pourront tailler dans la pierre des bas-reliefs commémoratifs, jamais ils ne pourront en diminuer la valeur d'art». C'est à peu de chose près ce qui se produisit. Le lecteur trouvera plus bas des détails sur le «modus operandi» de Charles Borgeaud et de ses sculpteurs.

Camille Martin s'explique aussi à propos d'autres projets primés. Du deuxième prix (voir fig. 4), il écrit: «Ce n'est plus le mur pur et simple, c'est un mur qui fait saillie sur le vieux rempart, un mur officiel, qui a un axe, qui a été rendu parallèle à l'Université au moyen d'un artifice que l'on ne peut qualifier d'heureux, un mur qui a (...) tous les accessoires obligés de l'architecture académique.» Pour chacun des projets primés, Camille Martin examine la manière dont il s'inscrit dans le site des Bastions. Il s'attarde, entre autres, à décrire en détail le très pittoresque projet n° 3, pour conclure: «Comme on le voit, le projet de M. Fatio est fort intéressant au point de vue historique, et la disposition de son jardin a des parties heureuses. Toutefois, l'on reconnaîtra que par l'éparpillement de toutes ces œuvres dans une grande partie de la promenade des Bastions, le projet architectural proprement dit manque du caractère d'unité qui se retrouve dans d'autres projets» (voir fig. 6 et 7). La comparaison de la dizaine de projets dont des images significatives sont conservées montre que le jugement de Camille Martin n'est pas exagéré et l'on est frappé de la distance qui sépare le premier prix des autres projets. Pour Martin, le jury «a proclamé, je ne veux pas dire la faillite, mais la disgrâce des styles historiques». Faut-il dire qu'aucun des disciples de Rodin ni aucun représentant d'une quelconque avant-garde ne participa au concours et que le prononcé de la faillite des styles historiques, outre qu'il n'était pas de la compétence du jury de Genève, n'avait pas attendu 1908.

Dans sa séance du 2 novembre 1908[73], le comité de l'AMR entérine la décision du jury du concours et décide toutes les mesures propres à faire appliquer cette décision. L'architecte Franz Fulpius fait remarquer toutefois que le monument tel qu'il est projeté n'est qu'une esquisse et qu'il est nécessaire de la mettre au point pour pouvoir procéder à un concours restreint entre les sculpteurs primés.

5. La sculpture par la méthode de la taille indirecte «prémunit l'artiste contre toute hérésie historique»

Ce second concours voit s'affronter les sculpteurs Janos Horvai, Paul Landowski et Henri Bouchard, Auguste de Niederhäusern, Maurice Reymond[74]. Le jury international de 1908 siège une nouvelle fois *in corpore* le 29 juin 1909[75] et désigne MM. Paul Landowski et Henri Bouchard[76] en vue de l'exécution de la sculpture du monument. Si le jury se plaît à souligner les «qualités plastiques très supérieures» de leur travail, il y voit «en outre et surtout» la compréhension du programme. Il est convenu que, dans l'étude des modèles définitifs, «les sculpteurs devront s'entendre avec les architectes et le comité pour introduire les modifications de détails jugées nécessaires, tant pour arriver à l'harmonie de l'ensemble que pour satisfaire aux exigences de l'histoire» (sic)[77]. On a du mal à imaginer à quel point cette phrase va être mise en pratique! Jusqu'à la fin des travaux, Charles Borgeaud élabore, décrit et décide jusqu'au plus petit détail le contenu de la sculpture. Il fait faire aux sculpteurs plusieurs maquettes, pour certaines figures elles sont sept, et encore ne sait-on pas s'il y en eut davantage. Chacun des personnages fait l'objet d'une étude iconographique exhaustive, Charles Borgeaud met largement à contribution ses correspondants étrangers pour retrouver les traits des figures, maintien, visages, vêtements, tout est passé au crible, dans le seul but de retrouver «la vérité historique». Avant que MM. Bouchard ou Landowski ne se mettent au travail, Borgeaud leur remet un texte de plusieurs pages, auquel ils sont invités à se conformer pour l'élaboration de leur maquette. Celle-ci est alors discutée et reprise. Le matériel relatif à cette activité comprend des centaines de documents[78] et des dizaines de photographies[79]. On peut dire, sans l'ombre d'une exagération, que Borgeaud a dirigé chaque coup de ciseau des deux sculpteurs, au point que l'observateur placé devant le monument ne peut faire la part des mains qui y ont travaillé[80]. De même, il est déplacé de faire valoir face à ces sculptures un quelconque argument d'ordre stylistique, c'est du Charles Borgeaud, taillé dans la pierre sous la direction de MM. Bouchard et Landowski, sculpteurs.

Charles Borgeaud «dépense sans compter sa peine et sa science, avec un soin minutieux et un zèle infatigable pour documenter les artistes et les prémunir contre toute hérésie

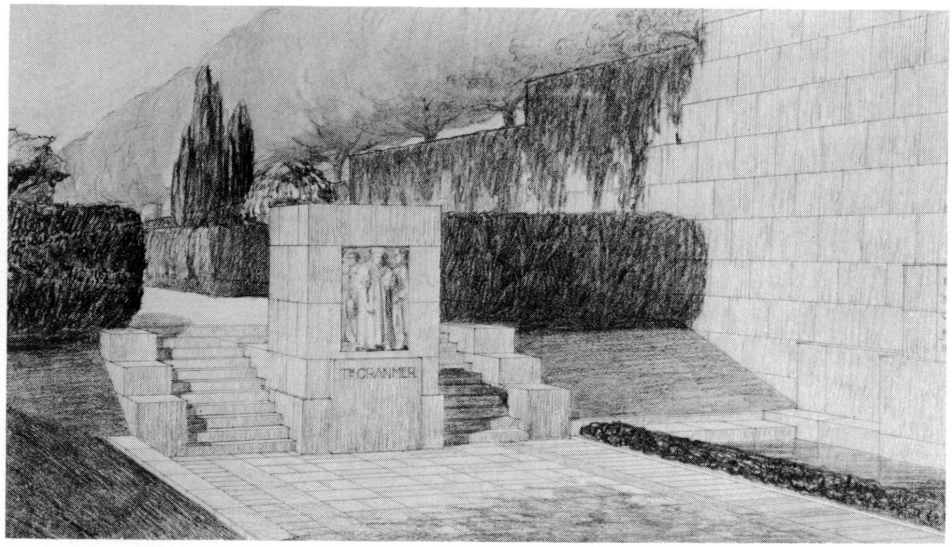

10. AL. Etude pour les vedettes: CRANMER. 1914.

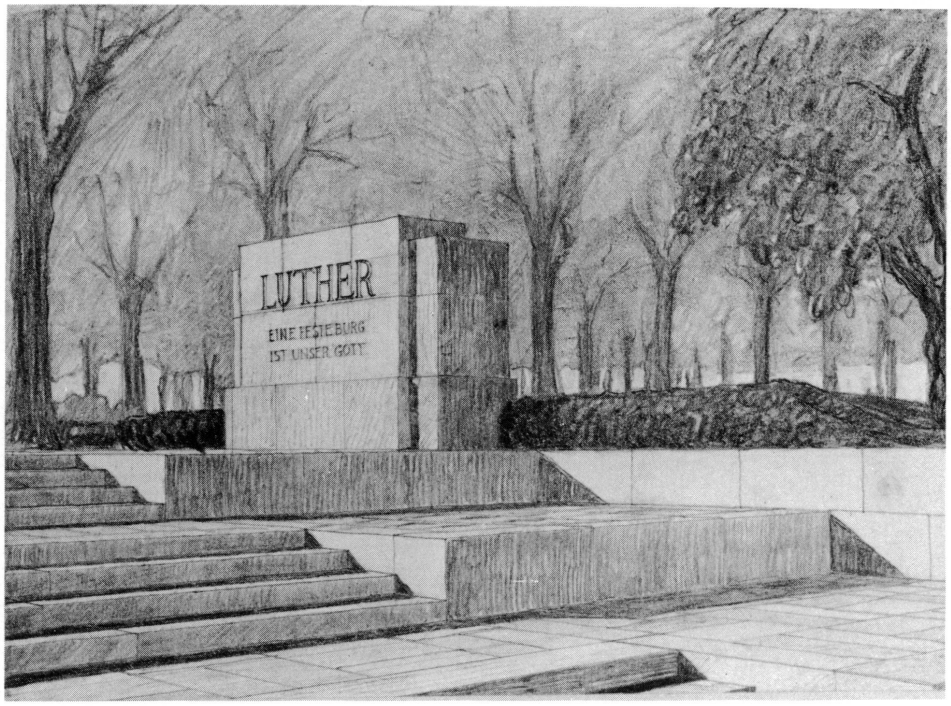

11. AL. Etude pour les vedettes: LUTHER. 1914.

historique»[81], nous dit le bulletin de l'AMR à propos de cette période.

Cette façon de procéder, impensable aujourd'hui, ne semble avoir surpris personne à l'époque. Même si elle a pu être considérée comme normale par les protagonistes de l'art officiel du début du siècle, il semble que Charles Borgeaud a poussé à un degré paroxystique cette soumission de l'expression artistique à ce qu'il faut bien appeler le dogme de sa vision historique. En tant que maître d'œuvre, il a manœuvré avec une habileté consommée, à toutes les étapes, pour que sa volonté soit faite mur, n'hésitant pas à servir de modèle pour la tête de Calvin. Il sut tirer parti de toutes les ressources de la taille indirecte pour se garder de toute initiative autonome des artistes. Ces derniers se sont prêtés au jeu sans protester, même s'il semble, à lire la correspondance, que Paul Landowski ait manifesté davantage de réticences à s'adapter que son confrère.

L'AMR fête en grande pompe le jubilé de 1909 et procède à la pose de la première pierre du monument[82], à savoir une plaque commémorative, placée sur le mur histo-

rique. Ce dernier fait au préalable l'objet de fouilles archéologiques destinées à attester l'authenticité des vestiges de l'enceinte historique édifiée au temps de Calvin. Le chantier s'ouvre le 1er janvier 1911. Sur place, c'est l'architecte Franz Fulpius[83], président de la section de construction du comité de l'AMR, qui assure la surveillance des travaux. La construction doit durer normalement jusqu'en 1913. A cet égard, les archives[84] offrent une documentation très complète, qui permet de suivre pas à pas le développement du chantier. Une attention particulière est portée à la question des matériaux. C'est une proposition d'Henri Bouchard qui est retenue pour le matériau de la partie principale du monument[85], la pierre de Pouillenay, dont le sculpteur bourguignon a l'expérience. Pour l'ensemble du monument, le devis présenté est de l'ordre de 600 000 francs. Dès 1915, les rapports du banquier Ami Bordier[86], trésorier de l'AMR, indiquent que les souscriptions étrangères rentrent moins vite que prévu. Cette circonstance oblige le comité à ne faire procéder à l'exécution en pierre des sculptures qu'au fur et à mesure des rentrées d'argent. De plus, certaines promesses de souscriptions s'évanouissent à l'approche de la guerre. Diverses péripéties ralentissent la marche du chantier[87], des retards se produisent dans les fournitures de la pierre lorsque les carriers tombent sur des bancs de qualité moindre. Une grève affecte le fonctionnement de l'entreprise genevoise chargée des travaux du gros œuvre. La guerre, enfin, provoque la mobilisation des artistes[88]. Si bien que ce n'est qu'en 1917 que le monument pourra être remis aux autorités.

Ce n'est pas le propos de cet article de détailler l'histoire du chantier. Pour l'essentiel, le projet soumis au concours et les plans d'exécution datés de mars 1909[89] sont demeurés inchangés et ont été réalisés entièrement. C'est le cas notamment du bassin et de l'emmarchement. Un seul changement intervient: en mars 1914, Alphonse Laverrière étudie deux nouvelles vedettes qui doivent recevoir chacune un bas-relief (fig. 10 et 11). Les blocs de pierre ont été édifiés, mais les bas-reliefs n'y figurent pas.

6. Il faut savoir terminer un monument

Ces bas-reliefs seront plus tard l'occasion d'une polémique: les sculpteurs laissent entendre en 1950 que le monument n'est pas terminé et exhibent les bas-relief «manquants», celui de Cranmer par Paul Landowski et celui d'Olivétan par Henri Bouchard[90]. Laverrière et Taillens répliquent assez sèchement et réaffirment que «le monument ne compte qu'un mur tel qu'il est (qualité maîtresse), sans aucun hors-d'œuvre ou prétendu parachèvement après coup. Les regards ne doivent pas être limités à gauche ou à droite et le vide des deux extrémités ne doit pas être fermé par de quelconques motifs surajoutés après coup»[91]. Si le parti architectural de la composition – le mur – est acquis avant l'intervention des architectes Laverrière et Taillens, s'il réifie la pensée de Charles Borgeaud à propos de Calvin et du mur historique, le mérite propre des architectes aura certainement été d'avoir donné à l'idée du mur une interprétation efficace, dépouillée des accessoires académiques. En apportant avec le mur, l'emmarchement et le bassin, une solution radicale à la question du socle dans la sculpture monumentale, les architectes légitimaient, en cette matière, la prééminence de leur pratique sur celle des sculpteurs.

[1] Notices sur les fêtes d'août 1835 (Musée historique de la Réformation (abrégé MHR), cote Ac 31). En 1835, on célèbre le «Jubilé de la réformation de Genève», la cérémonie se déroule au jardin botanique.

[2] *Monument à la mémoire de Calvin, Genève, le 10 février 1862, lettre ouverte,* Genève, imprimerie Bonnant (Bibliothèque publique et universitaire (abrégé BPU), cote Br. 144). Cette lettre est signée par MM. Gaussen, professeur; Duby, pasteur; Merle-d'Aubigné, professeur, et Théodore Meylan.

[3] *Ibid.*

[4] Emile DOUMERGUE, *La Genève des Genevois*, Genève, Atar, 1914, p. 248. «L'idée d'un monument de la réformation date de 1835 (troisième centenaire de la réformation à Genève) et de 1834 (trois centième anniversaire de la mort de Calvin), on construit alors le *Calvinium*, aujourd'hui salle de la réformation».

[5] Charles BORGEAUD, *Pages d'histoire nationale*, Genève, Georg, 1934, p. 355. Il mentionne un article de journal non signé. L'article en question est paru le 5 juillet 1905 dans *Le progrès Religieux*. La lettre d'Auguste Chantre est conservée (BPU Ms. fr. 5801 et ss.).

[6] La simple mention de Michel Servet se veut critique face à l'œuvre de Calvin, dont les plus ardents défenseurs doivent admettre que la tolérance n'était pas la qualité dominante.

[7] Lettre de A. Chantre à Ch. Borgeaud citée à la note 5.

[8] Cette impression est confirmée par la lecture des déclarations faites à la première assemblée, réunie en juin 1905 par le comité provisoire d'études. Voir: circulaire confidentielle, 17 juin 1905. BPU, cote Gf 1612, p. 8: «Par la suite de circonstances économiques plus fortes que toute volonté, Genève est arrivée à une période critique de son existence nationale. Sa population se transforme visiblement par un apport toujours plus considérable de sang étranger. Dès aujourd'hui, la majorité numérique n'y appartient plus aux protestants, auxquels elle doit son indépendance et sa culture».

[9] Reymond DE BROUTELLES, sculpteur et peintre, né à Genève en 1862, auteur notamment des monuments Davel et Viret à Lausanne.

[10] Charles BORGEAUD, *op. cit.*, p. 357.

[11] *Ibid.*, assistent à cette réunion: Auguste Chantre, Gaspard Vallette, Philippe Monnier, Maurice Reymond et Charles Borgeaud.

[12] BPU Ms. fr. 5801 et ss., notes de cours d'Alexandre Guillot sur le Monument international de la Réformation, s.d.

[13] Circulaire confidentielle du 17 juin 1905, imprimée comme manuscrit à un petit nombre d'exemplaires, BPU, cote Gf 1612, p. 11: «Nous avons la bonne fortune de pouvoir vous communiquer une maquette due au ciseau d'un artiste de notre pays» [Maurice Reymond].

[14] Association du Monument de la Réformation (abrégé AMR), Guillaume FATIO, *L'emplacement du monument, rapport présenté au comité de l'association*, Genève, Kündig, 1906.

[15] BPU Ms fr. 5801 et ss., lettre de Maurice Reymond à Guillaume Fatio, 3 octobre 1906. Le signataire discute la question de l'emplacement et se prononce pour le Jardin botanique [Bastions]: «Cela lui [à l'artiste] permet de «composer» son monument comme un tableau qui serait encadré et appuyé contre une paroi; il peut, avec des ressources moyennes, lui donner un ample développement, il peut produire une vive impression d'unité et de variété; pour un monument historique, cela me paraît d'un grand avantage».

[16] BPU Ms. fr. 5801 et ss., Maurice REYMOND, Esquisse d'un monument international de la Réformation à ériger à Genève en 1909, s.d., rapport manuscrit de quatre pages, signé. Probablement rédigé fin 1903, l'auteur y décrit ainsi son projet: «L'esquisse (...) comprend un motif architectural composé d'un motif central d'où partent deux ailes terminées chacune par une sorte de dé ou pylône. Sur le piédestal du motif central s'élève, en bronze, le groupe des réformateurs: au centre, Calvin et la Bible, à gauche Théodore de Bèze et un étudiant, à droite Knox. Sur les faces d'un piédestal en marbre des cartouches en relief et des inscriptions pris dans la matière; derrière le groupe des réformateurs un motif ornemental du même marbre que le piédestal et destiné à masquer la face postérieure du groupe. Ce motif serait le soleil levant des armoiries genevoises, par exemple, avec la devise Post Tenebras Lux. Le piédestal en marbre reposerait sur un socle partie marbre et granit. Le socle serait flanqué, à gauche et à droite, de deux figures allégoriques en marbre: La Pensée (ou la Science) et «vers la lumière», sur les ailes du monument. De chaque côté du motif central décrit ci-dessus, huit bustes en bronze représentant les contemporains illustres de Calvin (...). Entre ces bustes, enchâssés dans la partie architecturale en granit constituant les ailes du monument – 8 bas-reliefs en bronze (...). Aux extrémités des ailes, adossés aux petits pylônes – deux figures historiques. (...).»

[17] Le projet *Spero Lucem* comporte un cartouche dans sa partie supérieure où l'on peut lire: «Description du projet avec indication des matériaux proposés». «Les statues des quatre réformateurs en bronze sur plinthe, escalier et socle en granit avec partie maçonnerie en pierre de Meillerie. Les statues se détachent sur un fond de vieux rempart en grès ou en molasse dure. Derrière la statue de Jean Calvin, une porte de ville laisse voir un bas-relief en pierre de «Echaillon», représentant le Vieux-Genève du XVI[e] siècle. Comme couronnement de la porte en bronze, «vivantes», les armoiries du canton et la devise nationale Post Tenebras Lux. A distance de cet ensemble, sur socle, piédestaux en granit, les statues des grands hommes d'Etat et des grands capitaines en bronze. Dans l'axe du monument, une pièce d'eau avec sources abondantes. A droite et à gauche, les motifs d'architecture et de sculpture à la mémoire de Luther, Zwingli et Viret».

[18] Guillaume FATIO, *Nos Monuments*, Genève, Atar, 1907.

[19] Fernand AUBERT, *Notes sur Charles Borgeaud et les archives historiques du monument international de la Réformation du MHR*, Genève, 1941, p. 2.

[20] *Ibid.*, note 13.

[21] *Ibid.*, p. 8.

[22] *Ibid.*, p. 6.

[23] *Ibid.*, note 13, p. 7; MICHELET, *Histoire de France, l'Europe sauvée par Genève*, cité par Charles Borgeaud: «Contre l'immense et ténébreux filet où l'Europe tombait par l'abandon de la France, il ne fallait pas moins que ce séminaire héroïque. A tout peuple en péril, Sparte pour armée envoyait un Spartiate. Il en fut ainsi de Genève. A l'Angleterre, elle donna Pierre Martyr, Knox à l'Ecosse, Marnix aux Pays-Bas, trois hommes et trois révolutions».

[24] *Ibid.*, note 13, p. 8: «Qu'en sera-t-il de cette indépendance, de cette culture, lorsque la Faucille aura été percée, et qu'au lieu d'être contournée par les lignes françaises, dans la mesure du possible, par les tarifs et horaires, elle [Genève] se trouvera subitement le point de départ et le point d'arrivée d'une grande voie internationale, lorsqu'elle sera devenue un centre commercial de première importance et l'entrepôt des échanges d'une partie de la France?

«Ceux qui travaillent à ce résultat grandiose, avec le légitime désir de contribuer à la prospérité matérielle de leur patrie, doivent aussi se poser cette question.»

[25] *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse, vol. 4, Berne, 1982, p. 261: *Genève. Evolution démographique. Composition de la population cantonale selon son origine* (deux chiffres cités à titre de comparaison).

1860	40 976 Genevois	13 200 Confédérés	28 700 Etrangers
1900	43 550 Genevois	36 415 Confédérés	52 644 Etrangers

Ibid., p. 265: en Ville de Genève, en 1910 les 27 695 protestants sont minoritaires face à 25 588 catholiques et 3054 adeptes d'autres religions.

[26] *Ibid.*, note 13, p. 9: «C'est agir sur ces générations nouvelles d'enfants adoptifs qui peuplent nos écoles, leur faire comprendre toujours mieux ce qu'a été dans le passé, ce que peut être dans l'avenir, la noble cité qu'ils doivent être heureux d'habiter».

[27] *Ibid.*, p. 9: «Cette action est facile dans l'école et nous aimons à croire que nos autorités scolaires veillent attentivement à ce qu'elle soit exercée».

[28] *Ibid.*, p. 11: «Les comparaisons auxquelles nous nous sommes livrés en rapprochant certaines données fournies par les monuments de Luther à Worms, de Zwingli à Zurich et de Coligny à Paris», il évoque aussi le monument à Shakespeare et à Walter Scott.

[29] *Ibid.*, p. 13.

[30] *Ibid.*, p. 14.

[31] *Association du Monument de la Réformation*, Genève, Kündig, 1906. Compte rendu sténographique de la séance constitutive de l'AMR, p. 10: «Une suggestion qui nous est venue d'un de nos concitoyens, un artiste éminent, fixé à l'étranger, le sculpteur Maurice Reymond, venu à Genève

tout pénétré de cette idée qu'il y avait quelque chose à faire dans ce domaine».

[32] BPU Ms. fr. 5801 et ss., dans la correspondance de Borgeaud avec Bouchard et Landowski, il est question d'un «mémorial confidentiel», relatif à la naissance de l'idée. Il n'a pas été retrouvé.

[33] *Ibid.*, note 15, l'appel est signé de 218 noms, représentatifs de l'élite économique et politique de la République.

[34] Guillaume Fatio, 1865-1958, banquier, publiciste et écrivain, frère d'Edmond.

[35] Le comité de l'AMR compte plus de 30 membres; il est subdivisé en trois sections: Section des finances: Ami Bordier, président. Section de propagande: Paul Pictet, président. Une section du monument: Guillaume Fatio, président. A la suggestion de Paul Pictet, l'organigramme de l'AMR est calqué sur celui du comité de l'exposition nationale suisse de 1896.

[36] AMR, *L'emplacement, Rapport présenté au comité de l'Association du monument* (Guillaume Fatio), Genève, Kündig, 1906, BPU cote Gf 1612.

[37] La section du monument de l'AMR, qui avait retenu le jardin botanique (Bastions) reçoit du Conseil administratif une réponse «qui parut équivaloir à un refus». AMR, *Bulletin*, n° 3, p. 3, L. Gautier.

[38] BPU Ms. fr. 5801 et ss., lettre de William Favre à Guillaume Fatio du 14 octobre 1906. La lettre mentionne l'envoi de: «1° un croquis d'un monument pouvant être élevé sur la place Saint-Pierre, pour le cas où les ressources ne permettraient d'élever un monument qu'à Calvin seul; 2° un croquis d'une loggia à trois arcades qui, quoique de dimensions plus grandes, pourrait occuper le même emplacement».

[39] A l'occasion de cette énumération, Fatio s'en prend à Maurice Reymond, dans une note il écrit: «L'expérience faite avec le monument Davel, de marbre et de bronze, incrusté dans les vieilles murailles de molasses du château de Lausanne, ne paraît pas devoir être répétée.»

[40] BPU Ms. fr. 5801 et ss. Lettre de Maurice Reymond à Guillaume Fatio du 3 octobre 1906. Le principal inconvénient signalé est que «le monument projeté, érigé sur une éminence, sera vu de tous côtés (...). Le statuaire aura moins de liberté, il devra sacrifier à la nécessité d'avoir un aspect artistique et harmonieux sur chacune des quatre faces».

[41] Guillaume Fatio se réfère à une récente mutilation de la statue du général Jomini à Payerne.

[42] AMR, *Bulletin*, n° 1, 8 novembre 1907, p. 2; BPU Ms. fr. 5801 et ss. Lettre adressée par les délégués de l'AMR au Conseil administratif de la Ville de Genève, en février 1907. La lettre de l'AMR propose quatre variantes – entre les bâtiments (hôtel municipal) et le pont – esplanade en amont du pont (pointe prolongée de l'île) – monument confondu avec le pont (piles ornées) – extrémité de l'île et pont, elle demande au CA de se déterminer sur le principe de concéder à l'AMR l'espace nécessaire et de se prononcer par rapport aux différentes variantes présentées (sept questions).

[43] BPU Ms. fr. 5801 et ss. Lettre adressée par le Conseil administratif à M. le Président de l'AMR, le 28 février 1907. Signé E. Imer-Schneider. Le CA répond positivement aux questions posées, mais formule des réserves quant aux frais qu'entraîneraient les travaux d'aménagement.

[44] Maurice Turrettini, architecte, associé à Guillaume Revilliod.

[45] Maurice Turrettini, *Les emplacements du monument de la Réformation*, Genève, Kündig, 1er février 1907, BPU, cote Gf 1612.

[46] *Ibid.*

[47] L'université est en effet axée sur la bissectrice de l'angle que formaient les bastions Bourgeois et d'Yvoi.

[48] *Journal de Genève*, samedi 19 janvier 1907. La Fédération des sociétés artistiques de Genève a été fondée en automne 1904, pour combattre «le rapide enlaidissement de la ville». Elle cherche (art. 2 de son règlement) «à assurer autant que possible la conservation des sites et des constructions intéressantes que Genève possède encore».

[49] Conseil municipal, séance du 29 novembre 1907.

[50] AMR, *Bulletin*, n° 3, p. 3.

[51] BCU man asd, Maurice Reymond, Esquisse d'un monument international de la Réformation à ériger à Genève en 1909. M. Reymond entend bien avoir l'occasion de réaliser le monument. On ne sait s'il intrigue pour se faire attribuer le mandat ou si quelque promesse lui a été faite. Il écrit: «Il serait convenu entre le comité central et le statuaire que l'on entreprendrait d'abord l'exécution du projet le moins coûteux (...), suivant l'état des souscriptions on passerait à l'exécution des autres parties du monument». M. Reymond suggère aussi que le statuaire pourrait «faire abandon de ses droits d'auteur si les souscriptions n'atteignent pas Fr. 300000». La chronologie, qui figure à la page 3 de la lettre fait penser que ce rapport a pu être rédigé en 1903 ou au début de 1904; et, BPU, Ms. fr. 5801 et ss., lettre de M. Reymond à G. Fatio du 6 octobre 1906. L'auteur y fait état de ses réticences à l'idée d'un concours.

[52] AMR, *Bulletin*, n° 1, 8 novembre 1907, pp. 2 et 3.

[53] BPU Ms. fr. 5801 et ss., lettre de M. Reymond à G. Fatio du 6 octobre 1906. L'idée du concours est déjà dans l'air à cette date: «Vous m'avez parlé, aussi, Monsieur le Président, de votre projet d'ouvrir une sorte de concours restreint d'idées».

[54] AMR, *Bulletin*, n° 1, 8 novembre 1907.

[55] *Programme du concours international ouvert par l'Assocciation du monument de la Réformation à Genève*, Genève, Kündig, 15 mars 1908. BTSR 1908, p. 132.

[56] Le concours est ouvert le 15 mars et les travaux doivent être remis pour le 15 septembre 1908.

[57] AMR, *Bulletin*, n° 2, 20 février 1908, p. 2.

[58] *Ibid.*

[59] *Ibid.*

[60] Le peintre H. de Saussure et L. Bovy représentent la Fédération des sociétés artistiques. MM. Silvestre et Vibert, la «Société des peintres et artistes suisses».

[61] AMR, *Bulletin*, n° 2, 20 février 1908, p. 2.

[62] BPU Ms. fr. 5801 et ss., lettre de Laurence Harvey à Eric Choisy, 29 septembre 1906: «Dans mon expérience assez variée (...) j'ai pu me rendre compte qu'il était important pour réaliser un monument de ce genre d'ouvrir un concours à deux degrés. 1° Un concours d'idées; 2° Un concours pour la réalisation de l'idée qu'on a choisie. Dans le cas qui nous occupe, le concours d'idées a une importance exceptionnelle (...). En général les sculpteurs sont tout à fait incapables de concevoir des idées de ce genre, car ce sont des gens qui ont donné tout leur temps à l'acquisition de la technologie de leur art, et sont au point de vue philosophique et historique tout à fait incultes. Certains architectes seraient plus capables de profondes conceptions dont on a besoin, car ils appartiennent souvent à des familles aisées qui leur ont fourni une bonne éducation».

[63] A. Jörimann, *Mémento chronologique et bibliographique pour servir à l'étude du monument de la Réformation à Genève*, Genève, Kündig, 1908.

[64] Sa présence au jury représente une des concessions faites par l'AMR à la FSA lors de la séance du 18 décembre 1907.

[65] Auguste Gorgemont, dans: *Revue polytechnique*, octobre 1908, *concours pour le monument international de la Réformation à Genève*, tiré à part, p. 6. L'article comprend le rapport du jury, publié *in extenso*. Voir aussi: BTSR 1908, n° 19, 10 octobre; BTSR 1908, n° 20, 25 octobre; SBZ 1908, n° 20, 14 novembre; *La semaine littéraire*, n° 771, samedi 10 octobre 1908, article de Gaspard Vallette.

[66] *Ibid.*, note 78, rapport du jury, p. 6.

[67] *Ibid.*

[68] La plaque posée en 1937 indique comme auteurs: A. Laverrière, atelier Monod & Laverrière; J. Taillens, atelier Taillens & Dubois.

[69] Coll. PhML, Pierre Quillet, Alphonse Laverrière, architecte, note dactylographiée, 6 pages, p. 3. Pierre Quillet, interrogé par l'auteur, dit tenir cette information d'Alphonse Laverrière lui-même.

[70] BPU, Département iconographique.

[71] MIR, *Catalogue des projets envoyés au concours d'esquisses et exposés au bâtiment électoral*, Genève, octobre 1908.

[72] *Tribune de Genève*, 6 octobre 1908, Camille Martin: au sujet des projets primés (nos catalogue 2, 26, 27, 28, 32).
Tribune de Genève, 10 octobre 1908, Camille Martin: au sujet de quelques projets non signés (nos catalogue 33, 21, 53, 71, 22, 11, 35, 67). Camille Martin signale quelques œuvres, «souvent d'origine allemande» qui méritent mention.
Journal de Genève, 1er, 6 et 8 octobre 1908, Paul Seippel. On y trouve plusieurs descriptions utiles. On y apprend, par exemple, que le n° 69, de provenance italienne, présentait «une Vérité, flambeau à la main, chevauchant un coursier cabré, terrassant le génie de l'obscurité!».

[73] AMR, *Bulletin*, n° 4, 5 décembre 1908.

[74] Maurice Reymond réagit vivement à sa mise à l'écart et au jugement défavorable émis par le jury en 1908, «sans ménagement pour celui qui avait apporté à Genève l'idée première du monument de la Réformation». M. Reymond, protestation, page dactylographiée, Paris, 1er février 1909, BPU, cote Gf 1612.

[75] AMR, *Bulletin*, n° 5, février 1910.

[76] Pour l'œuvre de Landowski et Bouchard, voir: Dorothy GRAY, *Bouchard and Landowsky*, dans: *American Magazine of Art*, May 1933. Pour celle de Bouchard: Marie BOUCHARD, *L'œuvre de Henri Bouchard 1900-1914*, Paris, 1979.

[77] *Ibid.*, note 89, p. 1.

[78] BPU Ms. fr. 5801 et ss.

[79] BPU, Département iconographique.

[80] Les documents consultés et l'étude de M. Bouchard confirment les attributions publiées dans l'INSA (V. IV, pp. 319-321), il est toutefois possible de les compléter en ce qui concerne le groupe central: Farel et Calvin sont de Landowski, Bèze et Knox de Bouchard.

[81] AMR, *Bulletin*, n° 8, juin 1913, p. 3.

[82] L'AMR édite à cette occasion une riche plaquette: *Monument International de la Réformation*, 91 pages, Genève, Atar.

[83] Franz FULPIUS, 1869-1960, diplômé des Beaux-Arts, 1898, élève de Pascal.

[84] BPU Ms. fr. 5801 et ss.

[85] AMR, *Bulletin*, n° 7, juin 1911, pp. 2 et 3. La maçonnerie non apparente est en pierre de Meillerie et l'assise de base en roche du Salève, les fondations sur le remblai sont en béton armé.

[86] AMR, *Bulletin*, n° 9, décembre 1916, Ami BORDIER, rapport à l'assemblée générale de l'AMR du 15 juin 1915.

[87] AMR, *Bulletin*, n° 8, juin 1913, pp. 3 et 4, Franz FULPIUS, rapport à l'assemblée générale de l'AMR (description des travaux).

[88] AMR, *Bulletin*, n° 9, décembre 1916, Franz FULPIUS, rapport à l'AG de l'AMR, du 15 juin 1915.

[89] BPU, Département iconographique, cartable MIR.

[90] *Journal de Genève*, jeudi 23 novembre 1950, et Coll. PhML, lettre de F. Fulpius à A. Laverrière, 26 novembre 1950: «Personnellement j'ai toujours été absolument opposé à ce complément du monument, que viendraient encombrer les deux «boute-roues» prévus par Borgeaud, ... idée d'historien et non d'architecte».

[91] Coll. PhML, lettre de A. Laverrière à J. Taillens, 26 décembre 1950.

Crédit photographique:

Archives Gad Borel-Boissonnas, Genève: fig. 2, 3
Charles Page, Lausanne: fig, 1, 4, 5 à 11